

Veillez lire attentivement l'intégralité de cette notice car elle contient des informations importantes pour vous.

Ce médicament peut être obtenu sans prescription médicale. Vous devez néanmoins utiliser PERDOFEMINA avec le plus grand soin pour pouvoir en obtenir les meilleurs résultats.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez besoin d'informations ou de conseils, consultez votre pharmacien.

Consultez votre médecin si les symptômes s'aggravent ou ne s'améliorent pas au bout de quelques jours.

Contenu de cette notice

1. Qu'est-ce que PERVIAM et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Que devez-vous savoir avant d'utiliser PERVIAM?
3. Comment utilise-t-on PERVIAM?
4. Effets indésirables possibles lors de l'utilisation de PERVIAM
5. Comment doit-on conserver PERVIAM?
6. Information complémentaire

PERVIAM 200 mg, comprimés pelliculés

La substance active est le lysinate d'ibuprofène.

PERVIAM 200 mg sous forme de comprimés pelliculés contient 342 mg de lysinate d'ibuprofène (équivalent à 200 mg d'ibuprofène) par comprimé.

Autres composants: povidone, cellulose microcristalline, stéarate de magnésium, hypromellose, hydroxypropylcellulose, dioxyde de titane (E171).

Titulaire de l'enregistrement

Janssen-Cilag S.A.

Roderveldlaan 1

2600 Berchem

Fabricant

Janssen-Cilag S.p.A.

Via C. Janssen

I-04010 Borgo San Michele (Latina)

Italie

Numéros d'enregistrement

Comprimés pelliculés

PERVIAM 200 mg: 1028 IS 86 F3

1. Qu'est-ce que PERVIAM et dans quels cas est-il utilisé ?

Comprimés pelliculés

PERVIAM 200 mg est disponible en emballages de 20 comprimés.

PERVIAM est un antidouleur et un fébrifuge.

PERVIAM est indiqué pour soulager la douleur et les états fébriles .

2. Que devez-vous savoir avant d'utiliser PERVIAM?

N'utilisez pas PERVIAM :

- Si vous êtes hypersensible (allergique) à un des composants de ce médicament ou à un autre anti-inflammatoire non stéroïdien (comme l'aspirine et l'ibuprofène). Des réactions croisées peuvent se produire chez les patients allergiques aux autres médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens.
- Si vous souffrez d'un ulcère d'estomac ou du début de l'intestin grêle.
- Si vous avez déjà eu de l'asthme ou une éruption de la peau après avoir utilisé des anti-inflammatoires non stéroïdiens (comme l'ibuprofène ou l'aspirine).
- Si vous avez moins de 12 ans.
- Si vous êtes dans le troisième trimestre de votre grossesse (voir rubrique Grossesse).
- Si vous souffrez d'une maladie grave du foie ou des reins

Faites particulièrement attention avec PERVIAM :

- Si vous avez ou avez eu de l'asthme ;
- Si vous avez eu un ulcère d'estomac ;
- Si vous avez eu des problèmes de coagulation ou de saignement ;
- Si vous prenez PERVIAM et que votre douleur est encore présente après 5 jours, ou si vous avez encore de la fièvre après 3 jours ;
- Si la douleur ou la fièvre s'aggrave ou si d'autres symptômes apparaissent, vous devez arrêter le traitement ;
- Si vous avez un problème grave aux reins ;
- Si vous avez souffert dans le passé de problèmes cardiaques ou d'une tension artérielle élevée ;
- Si vous prenez encore d'autres médicaments. Dans ce cas veuillez aussi lire la rubrique "Utilisation de PERVIAM en association avec d'autres médicaments")

- Des médicaments tels que PERVIAM peuvent être associés à une légère augmentation du risque de crise cardiaque (“infarctus du myocarde”) ou d’attaque. Le risque augmente au fur et à mesure que la dose avalée augmente et que la durée d’utilisation du médicament se prolonge. N’utilisez pas plus que la dose prescrite et pas plus longtemps que la durée recommandée du traitement (5 jours).
- Si vous avez des problèmes cardiaques, si vous avez eu une attaque ou si vous pensez que vous appartenez à un groupe à risque à cet égard (par exemple si vous avez trop de tension artérielle, un diabète ou un taux élevé de cholestérol, ou si vous fumez), vous devez en parler avec votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre ce médicament.

Les personnes âgées peuvent être plus sensibles aux effets indésirables de ce médicament. En cas de prise de doses élevées et en cas d’utilisation prolongée d’ibuprofène chez des patients âgés, le fonctionnement des reins doit être surveillé.

PERVIAM peut faire en sorte qu’il soit plus difficile d’être enceinte. Vous devez prévenir votre médecin si vous essayez en ce moment de devenir enceinte.

Consultez votre médecin si une des mises en garde ci-dessus s’applique à vous ou s’est appliquée à vous dans le passé.

Utilisation de PERVIAM en association avec des aliments et des boissons

L’utilisation d’alcool peut augmenter le risque de complications de l’appareil digestif.

Grossesse

L’usage de PERVIAM n’est pas recommandé pendant la grossesse.

Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement

L’usage de PERVIAM n’est pas recommandé pendant l’allaitement.

Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Capacité de conduire un véhicule et d'utiliser des machines

PERVIAM peut causer des vertiges ou de la fatigue chez certains patients sensibles. Si vous avez le vertige, ne conduisez pas et évitez d'utiliser des machines ou de vous livrer à d'autres activités dangereuses qui demandent de la vigilance.

Information importante concernant certains composants de PERVIAM

Ce médicament contient de l’aspartame, une source de phénylalanine. Ceci peut être nocif pour les personnes atteintes de phénylcétonurie.

Utilisation de PERVIAM en association avec d'autres médicaments

Informez votre médecin ou votre pharmacien si vous utilisez ou avez récemment utilisé d'autres médicaments, même s'il s'agit de médicaments délivrés sans ordonnance.

Vous ne pouvez pas utiliser PERVIAM en même temps que :

- D'autres agents anti-inflammatoires non stéroïdiens (comme l'aspirine ou l'ibuprofène) ou des corticostéroïdes, car cela pourrait amplifier des effets indésirables gastro-intestinaux (notamment des troubles digestifs ou de la diarrhée) ;
- Le lithium. L'utilisation simultanée de PERVIAM peut entraîner une augmentation des taux de lithium dans le sérum ;
- Des produits qui inhibent la coagulation sanguine. Le risque de saignement est plus grand en cas de prise simultanée de ces produits avec PERVIAM.
- Le méthotrexate. L'utilisation en même temps que PERVIAM peut entraîner une augmentation des taux de méthotrexate.
- La phénytoïne. L'utilisation d'une forte dose de PERVIAM peut augmenter l'effet de la phénytoïne.
- Les médicaments diurétiques, étant donné que l'association avec PERVIAM peut réduire l'activité diurétique ;
- Les produits servant à réduire la tension artérielle. L'utilisation simultanée de PERVIAM peut diminuer l'effet réducteur sur la tension artérielle.
- Des médicaments qui augmentent le taux de potassium. L'utilisation simultanée avec PERVIAM pourrait entraîner une hyperkaliémie (excès de potassium).

3. Comment utilise-t-on PERVIAM ?

Suivez attentivement ces instructions à moins que votre médecin ne vous ait donné d'autres directives. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Comment l'utiliser et en quelle quantité ?

- Adultes et enfants à partir de 12 ans:

Comprimés pelliculés

PERVIAM 200 mg: 1 comprimé toutes les 4 à 6 heures jusqu'à la disparition des symptômes.

Si la douleur ou la fièvre ne diminue pas après la prise de 1 comprimé, on peut prendre 2 comprimés. Ne jamais dépasser 6 comprimés par jour.

- Patients chez qui le fonctionnement des reins est diminué: il peut s'avérer nécessaire de diminuer la dose ou d'arrêter le traitement par PERVIAM.

Mode d'administration

Comprimés pelliculés à prendre par la bouche.

Que devez-vous faire si vous oubliez d'utiliser PERVIAM ?

Non applicable

Manifestations qui peuvent être attendues lorsque le traitement par PERVIAM est arrêté

Non applicable

Que devez-vous faire si vous avez utilisé plus de PERVIAM que vous ne le pouviez ?

Si vous avez pris une trop grande quantité de PERVIAM, vous devez immédiatement contacter un médecin, un pharmacien ou le Centre Antipoison (070/245.245). Indiquez-lui le nom et la quantité du médicament pris.

Des doses trop élevées de ce médicament peuvent provoquer l'apparition des symptômes suivants: somnolence, nausées, vomissements, maux de ventre, diarrhée, bourdonnements d'oreilles, maux de tête et rarement troubles des reins.

Dans les cas graves, votre médecin prendra immédiatement les mesures nécessaires.

Information pour le médecin: il peut être indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou d'induire des vomissements, puis d'administrer du charbon activé.

4. Effets indésirables possibles lors de l'utilisation de PERVIAM

Comme c'est le cas pour tous les médicaments, PERVIAM peut avoir des effets indésirables. Les effets indésirables les plus fréquents sont : sensation de vertige, insomnie, fatigue, mal de tête, troubles digestifs tels que diarrhée, maux de ventre, flatulence, constipation, vomissements et nausée, et une éruption de la peau. Des effets indésirables moins fréquents sont : saignements du tube digestif, réactions d'hypersensibilité (éruption de la peau et gonflement), crise d'asthme, détérioration du fonctionnement des reins ou troubles de l'audition ou de la vue. Très rarement, on peut observer des valeurs sanguines anormales ou des troubles de la fonction du foie

En cas d'usage régulier, des troubles rénaux peuvent apparaître à long terme.

Des médicaments tels que PERVIAM peuvent être associés à une légère augmentation du risque de crise cardiaque ("infarctus du myocarde") ou d'attaque .

Si vous éprouvez un effet indésirable qui n'est pas mentionné dans cette notice ou qui vous semble grave, informez votre médecin ou votre pharmacien.

5. Comment doit-on conserver PERVIAM?

Conserver à température ambiante (15-25°C)

Garder le médicament hors de la portée et de vue des enfants.

Date limite d'utilisation

L'abréviation "exp." sur l'emballage signifie que le médicament est périmé le dernier jour du mois qui suit l'abréviation (les deux premiers chiffres indiquent le mois, les suivants l'année).

6. Information complémentaire

Pour toute information ayant trait à ce médicament, prenez contact avec votre médecin ou votre pharmacien.

Mode de délivrance

PERVIAM est exempt de prescription médicale

Date de la dernière mise à jour de cette notice : avril 2007

Date d'approbation de cette notice : novembre 2007